	<h1>MODALITES DE SUIVI DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES GAZ, ELECTRICITE ET EAU</h1>	
---	--	--

IMPORTANT 24/08/2022

**DOCUMENT REALISE PAR L'ETABLISSEMENT DE SANTE BAUGEOIS VALLEE POUR
L'UTILISATION DU FICHIER DE SUIVI DES CONSOMMATIONS REALISE PAR LA MAPES**

1. DOMAINE D'APPLICATION

Cette fiche technique se rattache au processus TECHNIQUE. Elle s'applique aux consommations énergétiques de l'Établissement de Santé Baugeois Vallée : le gaz, l'électricité et l'eau.

2. RESPONSABLE D'APPLICATION

Les responsables sont le service Technique et l'agent identifié au service Finances.

3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

3.1 – SUIVI DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Ce suivi des consommations énergétiques s'inscrit dans le dispositif du décret tertiaire. Ce décret oblige les propriétaires et locataires de bâtiments tertiaires dont la surface est supérieure à 1000 m² de réduire leur consommation énergétique par rapport à une année de référence : -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050 OU par rapport à un seuil défini par type de bâtiment. Les données sont à remplir sur la plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Énergétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire) annuellement.

Afin de suivre les consommations énergétiques de l'ESBV, les factures doivent être suivies et comprises. Les consommations seront en effet à renseigner dans le tableau Excel tous les mois. Ce tableau est disponible sur le site de la MAPES (Mission d'Appui à la Performance des Établissements et Services sanitaires et médico-sociaux) : <https://www.mapes-pdl.fr/outils-et-documentations/conseil-energie-partage/indicateurs-suivi-rigueur-climatique/>. Les factures ayant servi au remplissage du tableau Excel doivent être scannées et conservées.

3.2 – REMPLISSAGE DU FICHIER DU SUIVI DES CONSOMMATIONS

Suite à l'identification des données dans les factures, le tableau Excel de suivi des consommations énergétiques doit être rempli.

Uniquement les onglets en « vert » doivent être complétés : Données, Climat, Thermique (par source) et Electricité.



Dans ces onglets, il faut remplir uniquement les tableaux « à remplir », également mentionnés en « vert ».

SAISIE DES FACTURES : CONSOMMATION EAU FROIDE GENERALE - m3														
A REMPLIR	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	7 540	5 843	4 306	0	0	0	0	0	5 779	6 997	6 776	0	0	0
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Juillet	6 035	6 035	5 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Octobre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL - m3	13 575	11 878	9 346	0	0	0	0	0	5 779	6 997	6 776	0	0	0
TOTAL - L/jour/lit	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0	0	0
Evolution N // N-1	-	-12.5%	-21.3%	-100.0%	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	21.1%	-3.2%	-100.0%	#DIV/0!	#DIV/0!

L'onglet « Climat » doit être complété grâce à l'onglet « DJU ». Le DJU ou degré jour unifié est la différence entre la température extérieure et une température de référence. Dans l'onglet « Climat », il suffit de tableau correspondant aux DJU (les DJU différent en fonction du département).

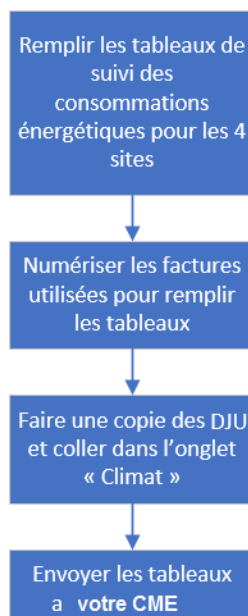
En cas de doute, visionner la MAPES et expliquant le

1 fois par mois / en fonction des factures

1 fois par mois / en fonction des factures

A chaque changement de version du fichier de la MAPES

A la fin de chaque mois



vidéo YouTube réalisée par la remplissage du fichier :


<https://www.youtube.com/watch?v=OCv8pUk2zkw>.

Le fichier Excel de la MAPES est régulièrement mis à jour. Il est donc nécessaire de consulter leur site tous les mois pour vérifier l'actualisation du fichier. En cas de changement de version, il faut « copier-coller » les données de consommation dans le nouveau fichier.


Les fournisseurs d'énergie peuvent varier d'une année à l'autre. Dans ce cas, la présentation des factures peut être modifiée, les informations suivantes restent à identifier pour le suivi des consommations énergétiques :

- Lieu de consommation (différent du lieu de facturation)
- Période de consommation (différente de la date de réception de la facture)
 - o A noter que des factures peuvent être mensuelles, trimestrielles et semestrielles (fonction fournisseurs)
 - o Pour une consommation allant du 08/12/21 au 08/01/22, prendre en compte le mois de décembre 2021. Rares sont les factures qui prennent en compte des consommations commençant au début du mois.
- Quantité consommée (en KWh ou en m³)
- Montant Hors TVA ou HTVA

3.1.2 – LECTURE D'UNE FACTURE DE GAZ



FACTURE DE GAZ



REÇU
Par Agathe HERMENIER, 10:08, 05/04/2022

APPROUVÉ
Par S.HUOT-MARCHAND, 16:32, 12/04/2022

**ETS DE SANTE
BAUGEOIS VALLEE
CS 20073
9 RUE DE RANCAN
49150 BAUGE**

SITE DE CONSOMMATION N° 758139
VOTRE CONTRAT DE GAZ N° 1658026

<p>Client titulaire n°2031650 ETS DE SANTE BAUGEOIS VALLEE</p>	<p>Votre offre Offre de marché sur-mesure Acheminement : T3 Échéance : 31/12/2022 Quantité Anuelle Prévisionnelle 662 115 kWh</p>	<p>Point de Comptage et d'Estimation GI073278</p> <p>Consommation Anuelle de Référence 662 115 kWh</p>
---	---	--

Site de consommation
83 RUE PRINCIPALE
MAZE
MAZE MILON

Vos références
UNIHA LOT 1 MS20

Profil
P016

Lieu de consommation

POUR NOUS JOINDRE

Contact commercial :
Mail : coline.cristea@es.fr
Tél. : 03 88 75 21 68

Contact facturation :
Mail : magalie.wetzel@es.fr
Tél. : 03 88 20 64 48

Gérez votre contrat en ligne :
espaceclient.es.fr

Courrier :
Direction des Ventes
Entreprises et Collectivités

URGENCE RÉSEAUX GAZ
08 00 47 33 33

VOTRE FACTURE DU 04/04/2022
N° 282078725 (détail au dos)

Consommations du 26/02/2022 au 27/03/2022 : 80 008 kWh
Cette facture est établie sur la base des consommations communiquées par le Gestionnaire de Réseaux de Distribution (GRD).

Montant hors TVA	3 790,85 €
Montant TVA (payée sur les débits)	670,78 €
Montant de la facture TTC	4 461,63 €

À régler avant le 03/06/2022
 Le paiement anticipé ne donne pas lieu à escompte.

Montant hors TVA (HTVA)

MODES DE PAIEMENT



Par prélevement

Pour mettre en place le prélevement de vos factures, rendez-vous dans votre Espace client sur espaceclient.es.fr ou appelez votre contact facturation.



Par virement

Libellez votre virement avec la référence de votre facture n° **282078725**.
 Coordonnées bancaires :
 IBAN : FR76 3008 7334 4000
 0200 3380 117
 BIC : CMCIFRPP



Par carte bancaire

Effectuez en toute sécurité votre règlement par carte bancaire depuis votre Espace client espaceclient.es.fr.



Par chèque

Envoyez votre chèque accompagné du talon ci-dessous à l'adresse suivante :
 ES Énergies Strasbourg
 Gestion Comptes Clients
 37 rue du Marais Vert
 67932 Strasbourg cedex 9

À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE CHÈQUE

Facture n°282078725 du 04/04/2022

Titulaire et payeur : ETS DE SANTE BAUGEOIS VALLEE

Concerné le contrat n° 1658026

Compte client : 1781064



Total à payer

4 461,63 €

Période de consommation avec le mois à prendre en compte (Exemple : mars 2022)

Consommation en KWh

FOURNITURE

CONSOMMATIONS

Consommation du 26/02/2022 au 27/03/2022

Coût certificat d'économies d'énergie selon article R221-4-1 Code de l'Énergie du 26/02/2022 au 27/03/2022

Quantité	Prix unitaire	Montant HT
80 008 kWh	0,02077 €/kWh	1 661,77 €
80 008 kWh	0,00438 €/kWh	350,44 €

ACHEMINEMENT

1 086,85 €

	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Stockage du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	4 653,55 kWh/jour	0,18511 €/kWh/j/an	71,79 €
ATRT - Terme de capacité de livraison du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	6 467,56 kWh/jour	0,04887 €/kWh/j/an	26,34 €
ATRT - Terme de capacité de transport sur le réseau régional du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	6 467,56 kWh/jour	0,66552 €/kWh/j/an	358,69 €
ATRT - Terme de capacité de sortie du réseau principal du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	6 467,56 kWh/jour	0,09356 €/kWh/j/an	50,43 €
ATRD - Composante de distribution terme fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	1 mois	68,88 €/mois	68,88 €
ATRD - Composante de distribution terme fixe RF du 1 mars 2022 au 31 mars 2022	1 mois	7,67 €/mois	7,67 €
ATRD - Composante de distribution terme variable - barème du 26/02/2022 au 27/03/2022 du 26/02/2022 au 27/03/2022	80 008 kWh	0,00609 €/kWh	487,25 €
Location de compteur du 1 mars 2022 au 31 mars 2022			15,80 €

TAXES ET CONTRIBUTIONS

691,79 €

	Assiette	Prix / Taux	Montant HT
TICGN	80 008 kWh	0,00841 €/kWh	672,87 €
CTA gaz distribution	76,55 €	20,80 %	15,92 €
CTA gaz transport	63,76 €	4,71 %	3,00 €

TOTAL HORS TVA

3 790,85 €

	Assiette	Taux	Montant TVA
TVA s'applique sur les consommations, les services et prestations et la TICGN	3 188,13 €	20,00 %	637,63 €
TVA réduite s'applique sur l'abonnement, le terme fixe de l'acheminement et la CTA	602,72 €	5,50 %	33,15 €

TOTAL TTC

4 461,63 €

3.1.2 – LECTURE D'UNE FACTURE D'ELECTRICITE



REÇU

Par PLOU Adeline , 14:07, 28/02/2022

APPROUVÉ

Par S.HUOT-MARCHAND , 14:31, 28/02/2022

vos références



N° de client : 109887470
Code EDI : 6a695762-34f3-4d03-a3b7-9acaf92980d1
SIRET destinataire : 26490664500017
Engagement Juridique : E_J_055616
Titulaire contrat : ACEP 49
Libellé facture : SITE DE MAZE

vos contacts



Service Client Privilège Collectivité
Tel : 01.71.39.10.22
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Email : privilege.collectivite@mail.totalenergies.fr
uniha@total-directenergie.com
Espace client : totalenergies.fr/collectivites
Par courrier : TotalEnergies - Service Client Privilège
Collectivités
TSA 71632
75901 PARIS CEDEX 15

en cas de panne réseau



Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution
Segment C2/C4 : 0 811 010 212 7j/7, 24h/24 - Prix d'un appel local

Support Technique

Vous souhaitez effectuer une demande technique ?
- Connectez-vous sur votre Espace Client
- Pour nous joindre, si vous avez une question :
Tel : 09 77 40 55 10
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Email : support.technique@mail.totalenergies.fr

Informations sur votre facture

TVA à 5,5% payée sur les débits, appliquée à l'abonnement.
TVA à 20% payée sur les débits, appliquée à la consommation et aux prestations.
Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.
Document à conserver 5 ans.
Tarifs non réglementés.
La TVA globale de votre facture est déterminée par la formule total

Période de consommation avec le mois à prendre en compte (Exemple : novembre 2021)

Consommation en KWh

FACTURE D'ELECTRICITE du 28 février 2022
N° 109003090243 Période du 09/11/2021 au 08/12/2021

Electricité

Volume consommé 14658 kWh
Montant des consommations 1181,44 €

Transport, Acheminement 732,76 €

Taxes et contributions

TDCFE 16,27 €
TCCFE 32,39 €
CTA 27,21 €
CSPE 329,81 €

Total hors TVA 2319,88 €

TVA à 20 % sur le montant de 2319,88 € 463,98 €

Montant TTC 2783,86 €

Facture à payer avant le 06/04/2022

Montant hors TVA (HTVA)

Lieu de consommation

PRM : 300 009 305 744 13- II N°0001 - FACTURATION PERIODE DU 09/11/2021 AU 08/12/2021

Vos références

Nom site : SITE DE MAZE
Code interne : MS32
Autre référence : 209816

Adresse du site

ACEP 49
83 RUE PRINCIPALE
49630 MAZE MILON

Tarif non réglementé

Segment : C4
Raccordement : BT > 36 kVA
Tarif acheminement : Longue Utilisation

Puissances souscrites

P
HPH
HCH
HPE
HCE
Puissance pondérée

Valeur contractuelle (kW)

53
53
53
53
53
53,00

Données de comptage

Compteur PME-PMI 5 postes
Matricule compteur :041436015078
Coefficient de lecture : 1

Historique de la consommation du site

Période	janv-21	févr-21	mars-21	avri-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	octo-21
	3996	15694	13458	14092	12861	12598	12442	12966	13263	12677
	nov-21	déc-21								
	14257	14658								

Période

Légende
Relevé Enedis
Auto Relevé Enedis
Estimé Enedis

Relevé de consommation

041436015078
P
HPH
HCH
HPE
HCE

Ancien index

le 09/11/2021
71616
431478
142025
583297
154931

Nouvel index

le 08/12/2021
72351
442318
145108
583297
154931

Puissance mesurées

HPH
HCH
P

Valeurs atteintes (kVA)

43
23
42

Dépassement (heure)

0
0
0

Energie active

Période du 09/11/2021 au 08/12/2021

Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Pointe
Mécanisme de capacité Pointe
Mécanisme de capacité Heures Pleines Hiver
Mécanisme de capacité Heures Creuses Hiver
Certificat d'économie d'énergie (coef : 0,463)
Certificat d'économie d'énergie précarité (coef : 0,463 x 0,333)

Quantité (kWh) Prix unitaire H.T.
1181,44 €

10840	0,06685	724,65 €
3083	0,04354	134,23 €
735	0,06685	49,13 €
735	0,01737	12,77 €
10840	0,01737	188,29 €
3083	0,0	0,00 €
6787	0,008	54,29 €
2260	0,008	18,08 €

Transport et acheminement

Composante de comptage - Echoir
Composante de comptage - Echu
Composante de comptage - Reprise
Composante de gestion - Echoir
Composante de gestion - Echu
Composante de gestion - Reprise
Composante de soutirage fixe - Echoir
Composante de soutirage fixe - Echu
Composante de soutirage fixe - Reprise
Composante de soutirage variable Heures Creuses Hiver
Composante de soutirage variable Heures Pleines Hiver
Composante de soutirage variable Pointe

du 09/12/2021 au 07/01/2022
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/12/2021 au 07/01/2022
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021
du 09/11/2021 au 08/12/2021

30	0,64356	19,31 €
30	0,64356	19,31 €
-30	0,64356	-19,31 €
30	0,5063	15,19 €
30	0,5063	15,19 €
-30	0,5063	-15,19 €
1590	0,05636	89,61 €
1590	0,05636	89,61 €
-1590	0,05636	-89,61 €
3083	0,0311	95,88 €
10840	0,0443	480,21 €
735	0,0443	32,56 €

Taxes et contributions (HT)

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, €/kWh)
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE, €/MWh, année 2021)
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE, €/MWh, année 2021)

Assiette (kWh) Assiette (€)
405,68 €
27,21 €
329,81 €
32,39 €
16,27 €

TVA *

TVA à 20%

Assiette (€)
463,98 €
463,97 €

TOTAL TTC *

2783,86 €

* TVA et TOTAL TTC à titre indicatif, se reporter à la 1ère page pour le montant global.

Energie active

Période du 01/01/2021 au 08/01/2021

Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Pointe
Mécanisme de capacité Pointe
Mécanisme de capacité Heures Pleines Hiver
Mécanisme de capacité Heures Creuses Hiver
Certificat d'économie d'énergie (coef : 0,463)
Certificat d'économie d'énergie précarité (coef : 0,463 x 0,333)

(kWh) 914,99

6930	0,06685	463,27
2775	0,04354	120,82
1824	0,06685	121,93
1824	0,01737	31,66
6930	0,01737	120,37
2775	0,0	0,00
5338	0,008	42,70
1778	0,008	14,22

Transport et acheminement

Composante de comptage - Echoir
Composante de gestion - Echoir
Composante de soutirage fixe - Echoir

du 09/01/2021 au 07/02/2021
du 09/01/2021 au 07/02/2021
du 09/01/2021 au 07/02/2021

Assiette (kWh) 398,35

Assiette (€) 337,13
1685,67 €
337,11 €

Taxes et contributions (HT)

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, €/kWh)
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE, €/MWh, année 2021)
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE, €/MWh, année 2021)

TVA *

TVA à 20%

TOTAL TTC *

2022,80

Cas particulier : Dans le cas où la consommation n'est pas aisée à trouver, se référer à la valeur de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) comme donnée de consommation (cf extrait d'une facture ci-dessous).

3.1.3 – LECTURE D'UNE FACTURE D'EAU

REÇU
Par PLOU Adeline , 09:32, 31/01/2022

APPROUVÉ
Par Carine COSNEFROY , 14:09, 02/02/2022

AS_490_CCBV

Baugeois Vallée

Votre centre de rattachement
CC BAUGEOIS VALLEE
15 AVENUE LEGOULZ DE LA BOULAIE
49150 BAUGE
eauetassainissement@baugeoisvallee.fr

Tel. 02 44 08 80 40

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

N° URGENCE TECHNIQUE 24h/24
Eau Potable 09 69 32 35 29
Asst. Vallée 02 41 57 28 52
Asst.Baugeois-Noyant 06 07 09 67 95

Informations sur le paiement
TRES. DE BAUGE EN ANJOU
SQUARE DU PONT DES FEES
49150 BAUGE EN ANJOU

Les moyens de paiement disponibles figurent au verso de votre facture

Vos informations pratiques
La synthèse de la qualité de l'eau établie par l'Agence Régionale de Santé est consultable sur le site suivant : <http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>

Vos consommations en m³

Date	Type	Volume (m ³)
25/06/20	relève	109
28/10/20	estimé	33
31/05/21	estimé	90
18/11/21	estimé	72

TRES. DE BAUGE EN ANJOU
SQUARE DU PONT DES FEES
49150 BAUGE EN ANJOU

HOPITAL INTERCOMMUNAL BAUGEOIS VALLEE
BAUGE
9 CHEMIN DE RANCAN
49150 BAUGE EN ANJOU

Contrat n° 1001468

FACTURE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
Facture semestrielle
N° 144772 EMISE LE 24 janv. 2022
Présentation simplifiée (le détail de votre consommation figure au verso de votre facture)

VOLUME CONSOMME 72 m³

Volume consommé en m³

ABONNEMENT Juillet 2021 à Décembre 2021	53,88 €
CONSOMMATION Mai 2021 à Novembre 2021	272,40 €
MONTANT TOTAL FACTURE TTC Soit 0,00378 € du litre TTC (hors abonnement)	326,28 €

PAIEMENT SOUS 30 JOURS À RÉCEPTION DE LA FACTURE

Lieu de consommation

Adresse du point de livraison : 15 BOULEVARD du Marechal Foch 49150 BAUGE

Période de consommation avec le mois à prendre en compte (Exemple : de juin 2021 à novembre 2021)

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterm	Volume facturé
10TA207606	15			18/11/2021	Par estimati	72 m ³

Votre facture détaillée		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE						
Abonnement eau - BAUGE	du 01/07/21 au 31/12/21	1	25,0000	25,00	5,50 %	26,38
Consommation eau - BAUGE	du 31/05/21 au 18/11/21	72	1,2500	90,00	5,50 %	94,95
Redevance préservation ressource en eau	du 31/05/21 au 18/11/21	72	0,0550	3,96	5,50 %	4,18
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES						
Abonnement assainissement - BAUGE	du 01/07/21 au 31/12/21	1	25,0000	25,00	10,00 %	27,50
Consommation assainissement - BAUGE	du 31/05/21 au 18/11/21	72	1,7500	126,00	10,00 %	138,60
ORGANISMES PUBLICS						
Redevance Lutte contre la pollution	du 31/05/21 au 18/11/21	72	0,3000	21,60	5,50 %	22,79
Redevance modernisation réseau collecte	du 31/05/21 au 18/11/21	72	0,1500	10,80	10,00 %	11,88
Total général				302,36		326,28

Identifiant Collectivité	Référence Facture	Détail des montants		
016131	2021_EA_00_144772	Montant Total HT	Montant Total TVA	Montant Total TTC
		302,36 €	23,92 €	326,28 €

Dans le coût total HT à prendre en compte, il y a également l'abonnement.

3.3 – SUIVI DES CONSOMMATIONS A L'AIDE DES COMPTEURS ET SOUS-COMPTEURS

Conjointement au suivi des consommations énergétiques via l'étude des factures, un relevé mensuel des compteurs et sous-compteurs doit être fait par le service technique.

3.4 – ANALYSE DES CONSOMMATIONS

Une fois par an, la personne chargée du suivi des consommations et le service technique organiseront une réunion avec le CME, afin d'identifier des axes d'amélioration.

4. EVALUATION

- Remplissage du tableau de suivi des consommations énergétiques